

DELEGATION DE Madame Anne-Marie TORRES

D-2011/516

Partenariat autour de l'événement 'La Semaine Bleue'.

Madame Ana marie TORRES, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Pôle Senior organise cette année, dans le cadre de l'action 76 du Projet Social n° 3, deux événements en direction des seniors.

Le premier événement, l'exposition Senior « Art(s) Mûture(s) » a rencontré un vif succès les 9 et 10 juin derniers à l'Espace Saint-Rémi.

Le second événement, intitulé, « La Semaine Bleue », se déroulera du 17 au 23 octobre 2011 à Bordeaux.

La Semaine bleue est le rendez-vous annuel et national de tous ceux qui œuvrent « avec et pour les personnes âgées ». Elle aura pour thème principal à Bordeaux l'activité physique et sportive des seniors, facteur essentiel à la prévention-santé, au bien-être et à la dynamique du lien social. Cette Semaine Bleue bordelaise relèvera de la solidarité intergénérationnelle - « A tout âge, acteurs proches et solidaires » - thème phare de la Semaine Bleue nationale tout en s'engageant dans la « Lutte contre l'isolement » - campagne majeure de l'année 2011.

Cet événement, dédié aux 46 000 seniors bordelais, mobilisera de nombreux acteurs associatifs et institutionnels pour offrir sur 7 jours plus de 100 animations gratuites et accessibles aux 60 ans et plus dans tous les quartiers de la ville (initiations/démonstrations d'activités physiques et sportives, expositions, conférences, projections-débats, collecte de mémoire...). Cette Semaine Bleue ralliera également toutes les générations à la cause des aînés lors de sa clôture festive ouverte à tous les bordelais. Elle sera par ailleurs « éco vigilante » – respectueuse de l'environnement – ou « éco responsable » en obtenant le label de la Mairie de Bordeaux « Bordeaux Eco Manifestation » accordé aux événements qui s'efforcent de limiter leur impact sur l'environnement.

Intéressé par cette manifestation résolument solidaire, active, sportive, préventive, intergénérationnelle et respectueuse de l'environnement, AG2R a souhaité s'associer à ce projet à l'aide d'une subvention d'un montant de 3 200 euros (trois mille deux cents euros).

Une convention a été rédigée précisant les modalités de ce partenariat.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à signer cette convention
- à émettre un titre de recette d'un montant de 3 200 euros (budget supplémentaire CRB : PERAGE ; CEX : ACPOLE, fonction BX : 61, compte BX : 7478, enveloppe 021700).

ADOpte A L'UNANIMITE

MME TORRES. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, j'interviens pour vous présenter un partenariat entre la Ville et AG2R dans le cadre de « La Semaine Bleue ».

« La Semaine Bleue » est un événement national qui aura lieu du 17 au 23 octobre. Son lancement se fera le 17 à l'Hôtel de Ville en présence du Maire et sa clôture le 23 sur la Plaine des Sports.

Cette année le thème sera le sport et les activités physiques en favorisant le lien social, la solidarité intergénérationnelle, source de lutte contre l'isolement.

Ainsi 46.000 seniors bordelais pourront bénéficier de plus de 100 animations gratuites proposées dans l'ensemble des 8 quartiers de la Ville.

La Mairie de Bordeaux sollicite ses multiples partenariats et plus particulièrement AG2R qui contribue avec une subvention de 3.200 euros.

Je profite de mon intervention pour vous signaler que ce mois d'octobre sera très riche en animations concernant les seniors. En dehors de cette « Semaine Bleue » ils seront aussi présents dans le cadre d'Evento pour l'événement « La Ville en commun » préparé avec le pôle Senior.

Egalement pour la fête de la Saint-Michel ce week-end un goûter franco-algérien sera proposé et partagé avec les enfants de l'école Saint-Michel et les seniors du Club (?) .

En conséquence nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. PAPADATO

M. PAPADATO. -

Monsieur le Maire, rapidement pour rebondir sur la fin du texte de cette délibération qui présente cette Semaine Bleue comme éco-responsable, respectueuse de l'environnement avec tous les labels de la Mairie de Bordeaux.

Je souhaiterais demander à Mme WALRYCK la liste de toutes les manifestations de la Ville de Bordeaux que l'on présente sous un label éco-responsable et connaître les compensations carbone comme Monsieur le Maire s'était engagé à compenser toutes les manifestations de la Ville.

Pour en avoir déjà discuté avec M. DELAUX, Président de Bordeaux Grands Evénements, Bordeaux Grands Evénements ne fait pas partie de la Ville de Bordeaux, mais Bordeaux Grands Evénements à chaque manifestation que ce soit la Fête du Fleuve ou la Fête du Vin a une compensation carbone de ces manifestations.

Monsieur le Maire, vous vous étiez engagé à compenser toutes les manifestations de la Ville de Bordeaux, donc je souhaiterais avoir cette liste de compensation carbone et voir comment ça peut évoluer au fil des ans.

M. LE MAIRE. -

Mme WALRYCK en a pris note. Mais là on était sur « La Semaine Bleue ».

Mme PIAZZA sur « La Semaine Bleue ».

MME PIAZZA. -

Permettez-moi, Monsieur le Maire, d'insister sur cette initiative, un événement d'une semaine, annuel et national.

Cela va nous permettre de donner un coup de projecteur sur nos actions, les rendre plus visibles dans nos quartiers sur ce public senior.

Les contrats d'objectifs entre la Ville et nos clubs ont développé de manière considérable les offres sportives adaptées à ce public. C'est normal. Ils sont 46.000.

Nos animations incitatives sur la place publique ont pris toute leur place : le fitness le dimanche, le ginkong(?) au jardin botanique tous les dimanches, et le Quai des Sports avec un accueil particulier pour nos seniors.

Une moyenne de 35 participants chaque matin nous a permis de lancer des ballons d'essai sur diverses disciplines sportives. Ils aiment tout. Pas difficile de les convaincre.

Ce n'est pas étonnant. Le corps humain est sûrement la plus belle machine sur terre. Elle est toujours prête à repartir, à se relancer, encore faut-il la stimuler et ne pas laisser les effets de la vieillesse l'arrêter.

Bien sûr en premier lieu il y a la marche. Permettez-moi de saluer le travail extraordinaire fait par nos jeunes du service civique volontaire lors des visites de convivialité effectuées auprès de nos seniors isolés. Certains d'entre eux avec ces petites marches proposées accompagnées ont pu agrandir leur espace vital allant jusqu'à retrouver leur boulanger, ou leur pharmacien de quartier qu'ils n'avaient pas vu depuis des années.

Au-delà de ces marches une gymnastique adaptée s'impose pour réapprendre son corps avec des exercices d'équilibre pour prévenir les chutes, premières causes du traumatisme chez nos anciens, et redonner de la tonicité musculaire afin d'éviter les pathologies bien connues liées à la sédentarité.

C'est ce que nous proposons au sein de nos maisons de quartiers, de nos clubs, de nos piscines, dans un esprit convivial et dynamique.

Bordeaux est à la rencontre de ses seniors pour un quotidien plus dynamique, partagé et convivial, un bien-être ensemble, espéré, un bien-être si simple à trouver. Merci.

M. LE MAIRE. -

Pas d'oppositions sur cette délibération « La Semaine Bleue » ?

Pas d'abstentions ?

(Aucune)

Convention de partenariat

Entre,

La Ville de Bordeaux, représentée par son Maire Alain Juppé, agissant aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du
reçue à la Préfecture le

Ci-après dénommée le « Pôle Senior de la Ville de Bordeaux »

D'UNE PART

Et

UGRR Isica, Institution de retraite complémentaire du groupe AG2R LA MONDIALE régie par le code de la sécurité sociale, adhérente de l'ARRCO sous le n° 700/L,
dont le siège social est situé au 35-37 boulevard Brune – 75680 PARIS cedex 14
représentée par Monsieur Philippe Aziz, agissant en qualité de Directeur des Activités Sociales Groupe,

Ci-après dénommée « AG2R LA MONDIALE »

D'AUTRE PART

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

PREAMBULE

Dans le cadre de l'action 76 du Projet Social n° 3 de la Ville, le Pôle Senior organise « La Semaine Bleue » qui se déroulera du 17 au 23 octobre 2011 à Bordeaux.

Ce rendez-vous annuel et national de tous ceux qui œuvrent « avec et pour les personnes âgées » aura pour thème principal à Bordeaux l'activité physique et sportive des seniors, facteur essentiel à la prévention-santé, au bien-être et à la dynamique du lien social. Cette Semaine Bleue bordelaise relèvera de la solidarité intergénérationnelle - « A tout âge, acteurs proches et solidaires » - thème phare de la Semaine Bleue nationale tout en s'engageant dans la « Lutte contre l'isolement » - campagne majeure de l'année 2011.

Cet événement, dédié aux 46 000 seniors bordelais, mobilisera de nombreux acteurs associatifs et institutionnels pour offrir sur 7 jours plus de 100 animations gratuites et accessibles aux 60 ans et plus dans tous les quartiers de la ville (initiations/démonstrations d'activités physiques et sportives, expositions, conférences, projections-débats, collecte de mémoire...). Cette Semaine Bleue ralliera également toutes les générations à la cause des aînés lors de sa clôture festive ouverte à tous les bordelais. Elle sera par ailleurs « éco vigilante » – respectueuse de l'environnement – ou « éco responsable » en obtenant le label de la Mairie de Bordeaux « Bordeaux Eco Manifestation » accordé aux événements qui s'efforcent de limiter leur impact sur l'environnement.

AG2R LA MONDIALE offre aux salariés, retraités, professionnels, dirigeants d'entreprise et à leur famille une gamme complète de produits et de services d'assurance de personnes : prévoyance, santé, épargne et retraite, permettant de couvrir les besoins des assurés, tout au long de la vie.

Dans le cadre de son action sociale, qui recouvre les domaines de la prévention santé, de la dépendance et de l'exclusion sous toutes ses formes, AG2R LA MONDIALE a souhaité soutenir « La Semaine Bleue », manifestation résolument solidaire, active, sportive, préventive, intergénérationnelle et respectueuse de l'environnement.

Ceci ayant été exposé, il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 – Objet

La présente convention vise à organiser les rapports des deux contractants dans le cadre de leurs interventions respectives à l'occasion de « La Semaine Bleue », manifestation organisée par le Pôle Senior de la Ville de Bordeaux qui se déroulera du 17 au 23 octobre 2011.

Article 2 – Obligations d'AG2R LA MONDIALE

AG2R LA MONDIALE a décidé de soutenir le Pôle Senior de la Ville de Bordeaux pour « La Semaine Bleue ».

A ce titre, elle versera au Pôle Senior de la Ville de Bordeaux une somme de 3 200 euros TTC (trois mille deux cents euros) dont le versement sera effectué selon les modalités financières stipulées en l'article 4.

Article 3 – Obligations du Pôle Senior de la Ville de Bordeaux

Le Pôle Senior de la Ville de Bordeaux s'engage à :

- faire apparaître le logo/mention d'AG2R LA MONDIALE sur tous les supports de communication de la manifestation : affiches, flyers, kakémonos, banderoles, programme, dossier de presse, invitation, newsletter, site internet Mairie de Bordeaux
- inviter AG2R LA MONDIALE à la conférence de presse, à l'inauguration et à la clôture de la manifestation
- remettre à AG2R LA MONDIALE des affiches pour les locaux de son entreprise
- remettre à AG2R LA MONDIALE des invitations (print/internet) à destination de ses partenaires, de ses salariés et de ses allocataires
- mettre à la disposition d'AG2R LA MONDIALE une tente sur le village Pey-Berland qu'AG2R LA MONDIALE partagera avec divers partenaires de la manifestation (acteurs institutionnels et associatifs).

Ces contreparties sont valorisées à 800 euros net.

Article 4 – Modalités de versement

Le soutien d'AG2R MONDIALE d'un montant de 3 200 euros sera versé en une fois.

Cette participation financière sera créditée

Sur le compte n° 30001 00215 C3300000000 82

Identifiant SWIFT de la BDF (BIC) : BDFEFRPPXXX

Identification FR9521

Ouvert auprès de la BANQUE DE FRANCE – BORDEAUX

Au nom de Monsieur le Receveur des Finances de Bordeaux Municipale

ou par chèque à l'ordre de Monsieur le Receveur des Finances de Bordeaux Municipale.

Article 5 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour la période du 17 octobre au 23 octobre 2011.

Article 6 – Dénonciation de la convention

La convention peut être dénoncée à tout moment par l'une des parties par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre contractant.

La dénonciation prend effet à compter de la date de réception de la lettre.
Cette dénonciation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

Article 7 – Compétence juridictionnelle

Les litiges relatifs à l'application de la présente convention seront soumis aux juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Article 8 – Election de domicile

Pour l'exécution des présentes, il est fait élection de domicile :

- | | |
|------------------------------|--|
| - pour le Maire de Bordeaux, | en l'Hôtel de Ville, place Pey-Berland
F-33077 Bordeaux cedex |
| - Pour AG2R LA MONDIALE | 35-37 boulevard Brune
F- 75680 PARIS cedex 14 |

Fait à Bordeaux en l'Hôtel de Ville en 3 exemplaires,

Le

po/la Ville de Bordeaux,
son Maire,
Alain Juppé

po/AG2R LA MONDIALE
son Directeur des Activités Sociales Groupe,
Philippe Aziz